

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. IV

MONTREAL. 11 FEVRIER 1893.

No 6

Ecoles Séparées d'Ottawa

L'élection d'un commissaire d'école, qui vient de se faire à Ottawa, a eu un retentissement considérable, par suite des événements très intéressants et très instructifs qui s'y sont passés.

Leur gravité même nous impose l'obligation de nous étendre assez longuement sur les révélations qui ont été faites et qui ont été soigneusement dissimulées par les journaux bien pensants.

Tout l'arsenal de l'influence cléricale a été mis en jeu pour arrêter l'expression du sentiment populaire le jour du vote, mais il est ressorti de la discussion toute une série de faits qu'il importe d'étudier si l'on ne veut pas voir sombrer un jour l'institution des écoles séparées par la faute de ceux-là mêmes qui devraient, dans leur propre intérêt, s'en montrer les conservateurs les plus zélés.

Lorsque l'on assiste à une lutte aussi serrée, aussi sévère que celle dont les écoles sectionnelles sont l'objet partout, dans Ontario, Manitoba et les Etats-Unis, on ne saurait trop déplore qu'un parti-pris d'aveuglement puisse mettre cette œuvre en péril.

Deux courants existent parmi les défenseurs des écoles séparées.

L'un, celui des irréconciliables, s'oppose à tout compromis, à tout arrangement ou entente avec les écoles publiques.

C'est l'opinion de mise au Canada, c'est celle de l'ultramontanisme.

L'autre, le courant des opportunistes, auquel Mgr Satolli vient d'apporter un terrible appoint,

ne demanderait pas mieux que d'arriver à un *modus vivendi* pour sauver les écoles catholiques là où elles peuvent encore être sauvées, et à faire des concessions partielles pour arracher au moins des débris au naufrage.

Le clan des irréconciliables appelle cela du gallicanisme.

Qu'on donne à ce nouveau système le nom que l'on voudra, il se trouve compris dans le formulaire qu'ont dû, bon gré mal gré, accepter les archevêques américains.

Cela leur a coûté naturellement, mais il a fallu céder.

Voici les résolutions principales qui indiquent la ligne de conduite proposée pour éluder le conflit :

“ Non seulement en vertu de notre amour paternel, nous exhortons les parents catholiques, mais nous leur commandons par toute l'autorité que nous possédons, de procurer une éducation vraiment chrétienne et catholique aux chers enfants que Dieu leur a donnés, que le baptême a fait revivre en Notre-Seigneur, et qui sont destinés au ciel; ils doivent les surveiller et les protéger pendant leur enfance et leur jeunesse contre les dangers d'une éducation purement mondaine, et par conséquent leur faire fréquenter les écoles paroissiales ou autres vraiment catholiques.”

Ce n'est pourtant pas la mer à boire que ce : *ou autres vraiment catholiques*. Eh bien, cela suffit aux irréconciliables pour crier à la trahison

Toujours les gens qui ne veulent rien entendre !

La seconde maxime due à Mgr Satolli est la suivante :

“ L'Eglise catholique en général et particulièrement le Saint-Siège, loin de condamner ou de traiter avec indifférence les écoles publiques, désire plutôt que, par l'action conjointe des autorités civiles et religieuses, il y ait des écoles publiques dans chaque Etat, suivant les besoins, pour l'enseignement des arts utiles et des sciences néces-